LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE



RENTRÉE DE TOUCHE

LOI 15

Lorsque le ballon franchit entièrement la ligne de touche au sol ou en l'air, une rentrée de touché est accordée à l'équipe adverse du joueur ayant touché le ballon en dernier.

Il n'est pas possible de marquer un but directement sur une rentrée de touche :

- Si le ballon pénètre dans le but adverse, un coup de pied de but doit être accordé :
- Si le ballon pénètre dans le but de l'exécutant, un corner doit être accordé.

Procédure

Le joueur effectuant la remise en jeu doit :

- . Se tenir debout face au terrain ;
- Avoir, au moins partiellement, les 2 pieds sur la ligne de touche ou à l'extérieure du terrain;
- Lancer le ballon des deux mains depuis la nuque et par-dessus la tête,
- Depuis l'endroit où le ballon est sorti du terrain.
- Il ne pourra pas rejouer le ballon avant qu'il n'ait été touché par un autre ioueur.

Le ballon est en jeu dès l'instant où il pénètre sur le terrain.

> Infractions et sanctions

Ballon rejoué par l'exécutant avant qu'il n'ait été touché par un autre joueur :

- C.F.I. à l'endroit de la faute (S.R.P. Loi 13).
- S'il le rejoue de la main : C.F.D. (S.R.P. Loi 13) ou penalty si c'est dans sa propre surface de réparation.

Un joueur de l'équipe adverse distrait ou gêne abusivement l'exécutant de la rentrée de touche (y compris en ne respectant pas la distance de 2 m du point de la ligne de touche où doit être effectuée la remise en jeu) :

- · Avertissement pour comportement antisportif;
- Si la rentrée de touche a déjà été effectuée : coup franc indirect.

Pour toute autre infraction à cette Loi, la rentrée de touche est à recommencer par un joueur de l'équipe adverse.

Langage corporel de l'arbitre





Après avoir indiqué à qui revient la rentrée de touche, l'arbitre matérialise du bras l'endroit de la remise en jeu.

Question 1

Un joueur effectuant la rentrée de touche peut-il avoir les deux pieds sur la ligne de touche ?

Oui, la Loi précise que le joueur doit avoir une partie quelconque des deux pieds touchant le sol, sur la ligne de touche ou à l'extérieur de celle-ci.

Question 2

Un joueur effectuant la rentrée de touche peut-il lever les talons ?

Oui. Tant qu'une partie des deux pieds touche le sol, sur la ligne de touche ou à l'extérieur de celle-ci, la rentrée de touche est correcte.

Question 3

A quelle distance doit-il se tenir à l'extérieur du champ de jeu ?

La distance est laissée à l'appréciation de l'arbitre *(2 à 3 m maxi paraît raisonnable).* Toutefois, un joueur ne pourra pas se trouver sur une piste d'athlétisme ou derrière la main courante pour effectuer la remise en jeu.

Question 4

Un joueur n'effectue pas la rentrée de touche à l'endroit où le ballon est sorti du terrain. Décisions ?

La rentrée de touche n'a pas été effectuée correctement. Elle sera à recommencer par un joueur de l'équipe adverse.

Question 5

Lors d'une rentrée de touche, le joueur lance le ballon involontairement en dehors du champ de jeu. Décisions ?

La rentrée de touche sera à recommencer par la même équipe.

Question 6

Un joueur peut-il être hors-jeu sur une rentrée de touche ?

Non, s'il reçoit le ballon directement de son partenaire qui a effectué la remise en jeu.

Langage corporel de l'arbitre assistant





L'arbitre assistant indique à qui revient la rentrée de touche à l'aide d'un signal direct.

44